

BULLETIN MUNICIPAL



EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'été, j'ouvre la page du bulletin municipal, où vous pourrez lire, comme vous en avez pris l'habitude, les avancées sur les projets, travaux, les retours sur les manifestations qui animent la commune et des informations diverses qui impactent Vernon.

Récemment, Jean-Louis Charretier, conseiller municipal est décédé brutalement et nous souhaitons lui rendre un hommage, lui qui a si bien su occuper cette place au sein de l'équipe, au service des habitants. L'équipe municipale et moi-même avons, comme beaucoup, été affectés par cette bien triste nouvelle, car une équipe, c'est comme une famille, quand un membre disparaît, ceux qui restent sont sonnés et déboussolés.

Nous allons continuer à œuvrer pour améliorer la vie de tous les habitants de Vernon, à votre service, c'est notre engagement et nous y tenons tous.

Plusieurs bonnes nouvelles pour notre commune : la montée en débit enfin réalisée, la réouverture de notre commerce très prochainement, avec David et Claudine, qui sont prêts à vous accueillir. Quelques changements avec l'arrivée d'une nouvelle directrice à l'école de Vernon, l'arrivée au secrétariat de Mélanie BEILLEREAU, en appui de Marie-Laure, à l'accueil de la mairie.

Autre point important : l'enquête publique concernant le projet éolien de la Croix Berthault, qui se déroulera du 25 juin au 27 juillet. N'hésitez pas à venir consulter le dossier à la mairie et à y déposer vos observations.

Je vous donne rendez-vous comme tous les ans pour la fête du 14 juillet, occasion cette année d'inaugurer la cave à Juliette, et de partager un repas festif et une soirée sympathique.

Bertrand HERAULT

JUILLET 2018

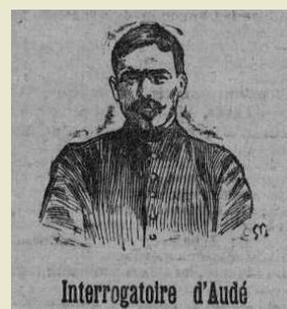
Montée en débit



Manifestations



Histoire : le drame de Vernon



AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN :

- P 3 Un mot pour Jean-Louis
- P 4 Budget
- P 5-7 Projets réalisés
- P 8-9 Infos en bref
- P 10-11 Retour sur les événements
- P 12 Du côté des écoles
- P 13 La page des associations
- P 14-15 Vernon : le crime de François AUDE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9h-12h/15h-17h
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h/15h-17h

MAIRIE DE VERNON,
2, rue du Château,
86340 VERNON

Nouvelle adresse mail : contact@vernon86.fr

Horaires de la bibliothèque

- Vendredi 16-18h
- Samedi 10-12h



Fermeture le 13 juillet et tout le mois d'août

Horaires de la déchetterie

- Mercredi 14-17h
- Samedi 10-12h 14-17h



Les horaires de fermeture sont décalés à **18h** d'avril à fin octobre.

AGENDA JUILLET-DECEMBRE 2018



A Vernon

- + Du 25 juin au 27 juillet : enquête publique sur le projet éolien (voir page 8)
- + 14 JUILLET : Fête Nationale à la cave à Juliette (bulletin d'inscription ci-joint)
- + 10 novembre : conférence à Vernon (voir page 9) par Monique Gésan
- + 11 novembre : commémoration 11 novembre 1918

Près de chez nous :

Heures vagabondes, avec entre autres :

- Sanseverino à ST-Julien l'Ars le 13 juillet
- Léa Paci à Champagné St-Hilaire le 10 août
- Marina Kaye à Lussac le 14 août

Meeting aérien à Couhé le 22 juillet

Festival au fil du son à Civray du 26 au 28 juillet

Epopées en kit le 1^{er} août à Chauvigny

Poitiers l'été : Brigitte, le 30 août

Centenaire 14/18 : animations 8-11

novembre : animations, conférences, théâtre sur la thématique de la Grande Guerre (voir page 9)

UN MOT POUR NOTRE AMI JEAN-LOUIS

Merci Jean-Louis

Jean-Louis,

Tu es parti bien vite, bien trop vite, sans prévenir, sans que rien ne nous laisse penser que tout pouvait s'arrêter... Pour une fois, tu vas être à l'honneur, pour ouvrir ce bulletin. Les honneurs, les grands discours, le bla bla, ce n'était pas ton truc, mais une fois n'est pas coutume, aujourd'hui, c'est toi qui va occuper le devant de la scène.

Tu as été élu avec nous en mars 2014 et nous étions fiers d'être tous ensemble, dans cette équipe. Tu as tout de suite été dans ton élément, au service des autres, car c'était ta vraie nature. Toujours présent au poste, pour toutes les manifestations, celle du 14 juillet où tu as mouillé ta chemise plus d'une fois pour que tout soit prêt, les décorations de Noël pour faire plaisir aux petits, au volant du bus pour emmener les enfants au centre de Loisirs, très tôt le matin pour prêter main forte à l'organisation du vide greniers...les préparations de repas pour les anciens, où tu venais installer les tables avec Monique, servir tout le monde, prendre soin des uns et des autres et toutes ces occasions, réunions, rencontres municipales auxquelles tu n'as jamais fait défaut.

Jean-Louis, tu vas manquer à notre table, celle du conseil municipal, celle des débats parfois animés, jusqu'à des heures tardives, où malgré ta discrétion, tu étais si présent. Ta bienveillance et ton bon sens, ta façon de faire sans se faire remarquer, juste avec l'envie de faire plaisir, ta gentillesse, c'est sûr, nous manquera à tous.

Même si ta place restera désormais vide, tu seras toujours parmi nous, dans notre équipe et nous penserons à toi, à ce que tu aurais pu dire ou faire, en essayant d'entendre ce que tu pourrais nous conseiller et surtout en essayant d'avoir ta modestie et ta façon à toi de ne jamais être dans la plainte mais d'avancer, quoi qu'il se passe ...

Tu peux compter sur nous tous, on ne va pas pleurer, s'apitoyer, tu n'aimerais pas beaucoup cela, mais on va essayer de continuer et rester dans l'action, au service de tous, comme tu as si bien su le faire...

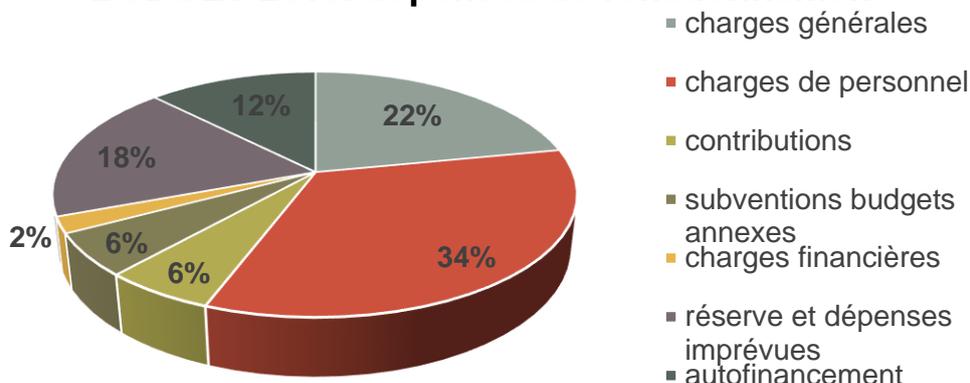
Pour tout, merci Jean-Louis, du fond du cœur.

Toute l'équipe du conseil municipal

BUDGET

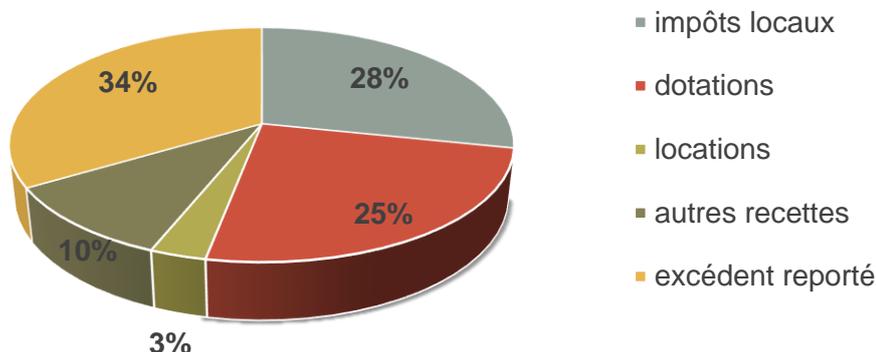
Le budget 2018 a été voté le 30 mars dernier. Il se trouve pour la deuxième année en suréquilibre, les recettes étant supérieures aux dépenses de 100 000 €. Cela permet de maintenir la fiscalité et de ne pas avoir recours aux emprunts pour financer l'investissement.

BUDGET 2018: dépenses de fonctionnement



Dépenses = 718 763 €

BUDGET 2018: recettes de fonctionnement



Recettes = 818 763 €

TAUX D'IMPOSITION 2018	
Taxe d'habitation	23,70%
Taxe foncière bâti	16,68%
Taxe foncière non bâti	43,69%

Budget multicommerce	
investissement	25 562
fonctionnement	39 605

Budget transport scolaire	
investissement	62 520
fonctionnement	39 112

	TOTAL
Dépenses investissement	613800
Recettes investissement	613800

Programmes d'investissement	Dépenses
Voirie	49 611,00
Accessibilité école	55 000,00
Aménagement maison du bourg	67 000,00
Maison pour tous(Chiré)	201 000,00
Aménagement atelier communal	28 492,00
Eclairage du bourg	30 000,00
Assainissement/ mise aux normes stade	15 000,00
Matériel et mobilier	22 157,00
	468 260,00

PROJETS REALISES

PLANTATION D'ARBRES PLACE ANTOINE BOUTIN

L'aménagement de la place a commencé ce printemps par la plantation de deux platanes.

La délimitation de places de stationnement autour de la salle, et l'accès à l'école seront réalisés prochainement ainsi qu'une réfection des caniveaux sur le bord de la route et autour des arbres.

La réfection de l'enrobé devant la mairie et sur le côté du commerce est également prévue.



MISE EN PLACE DE LAMPES A DETECTION

DANS LE BOURG

Des détecteurs de présence ont été installés sur les lampadaires du centre bourg de Vernon. L'objectif est double : avoir un effet dissuasif sur les vols suite à une série d'incidents récents et réduire la consommation en remplaçant les ampoules par des leds, moins énergivores.



REFECTION DES PLAFONDS A L'ECOLE

Des travaux ont été réalisés pour refaire les plafonds des salles de classes, du couloir et du dortoir, endommagés par des infiltrations liées à la neige cet hiver.

Ces travaux ont contribué à améliorer le confort sonore ainsi que l'isolation.

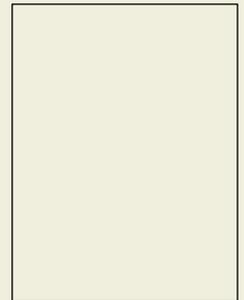
Les lampes ont été également remplacées. De nouveaux stores ont été installés pour un coût de 2400 €.



La réfection des sanitaires est prévue pendant l'été.

ACHAT DE MATERIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES.

L'équipement du tracteur a été complété par une élagueuse qui permettra aux agents de faire l'entretien des chemins communaux plus facilement.



EXTENSION DE L'ATELIER :



L'aménagement du préau attendant à l'atelier communal a été réalisé. Désormais, le bus est à l'abri et les véhicules encombrants sont protégés. Un bardage bois sera réalisé en régie par les agents communaux.

RENOVATION LOGEMENT SITUE DANS LE BOURG



La réhabilitation d'un bâtiment situé derrière l'église et appartenant à la commune est prévu, l'objectif étant de le transformer en un logement type T 2 et de ne pas laisser ce bâtiment se dégrader davantage.



Les travaux seront en partie réalisés par des artisans, le reste sera fait en régie par les agents communaux, les jours où les travaux à l'extérieur ne seront pas possibles.

RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE, DETERMINANT ENTRE AUTRES LES ACTIVITES DU TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE (TAP)

Le PEDT a été reconduit pour 2018/2019, avec des activités qui seront proposées à la rentrée à tous les enfants, sur inscription, de 11h à 12h le mercredi matin. Ce temps récréatif contribue à l'épanouissement de chacun, favorise l'autonomie apprend à respecter la différence et suscite la curiosité. Merci à tous les animateurs qui partagent ces valeurs éducatives avec les enfants.

RESTAURATION SCOLAIRE

Deux services seront mis en place à partir de septembre afin d'améliorer les conditions du déjeuner pour les enfants. Les plus petits mangeront en premier pour aller plus tôt à la sieste et les grands iront déjeuner sur le 2^{ème} service. Cette organisation permettra pour les enfants de manger dans un plus grand calme et aux agents travaillant à la cantine d'être plus disponibles lors du service.

AMENAGEMENT DE LA PLACE SITUEE DERRIERE L'EGLISE DE CHIRE ET MISE EN VALEUR DES MONUMENTS AUX MORTS

Afin de mettre en valeur l'arrière de l'église de Chiré et d'ouvrir l'espace autour des monuments aux morts, un réaménagement de cette petite place va être réalisé prochainement.



DEPART DE PAULINE ET ARRIVEE DE MELANIE A LA MAIRIE



Pauline est partie sur un autre poste à temps plein et nous la remercions pour son travail au sein de la mairie depuis août 2016. Mélanie BEILLEREAU est arrivée en mars 2018 et a pris place au secrétariat de la mairie, pour assurer l'accueil et d'autres missions tous les matins.

Bienvenue à Mélanie !

REFECTION DE L'ENROBE DEVANT LES VESTIAIRES DU STADE DE VERNON :

Les abords des vestiaires du stade étant en mauvais état et très instables, des travaux d'enrobé seront faits très prochainement pour améliorer l'accessibilité autour des vestiaires.



Le coût de ces travaux s'élève à 4755 € TTC

VOIRIE

Les travaux pour 2018 s'élèvent à 98 000 € et se détaillent ainsi :



- La réfection d'une partie en enrobé Route de St-Maurice la Clouère à Chiré les Bois
- Stationnements et place personne mobilité réduite à Chiré les Bois
- La réfection d'une partie de la route de la Grillère
- Le reprofilage du chemin de la Braudière
- Réfection de la Place Antoine BOUTIN
- Enrobé devant la mairie et côté commerce
- Remplacement des bordures et caniveaux
- Traçage des places

L'enrobé des vestiaires du stade et l'aménagement du préau derrière l'atelier communal seront financés sur les fonds propres de la commune.

En complément de la dotation de la communauté de communes de 53 000€, le fonds ACTIV du Département subventionnera ces travaux à hauteur de 22 900 €.

ACQUISITION D'UN ECRAN POUR LE CADASTRE

De nombreuses personnes se rendent au secrétariat de la mairie pour consulter le cadastre. Pour faciliter cette consultation, un écran sera mis à disposition et consultable librement.

MARQUAGE DES PLACES A CHIRE LES BOIS

Les peintures au sol ont été réalisées pour marquer les zones de stationnement dans le Bourg de Chiré.



HAUT DEBIT

La montée en débit est effective depuis début mai, même si des réglages et vérifications techniques sont toujours en cours. N'hésitez pas à contacter votre opérateur, pour vérifier la qualité, le paramétrage de votre ligne et de votre connexion au réseau.



Inauguration le 16 avril des armoires d'arrivée des câbles, en présence de Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental.

INFOS EN BREF...

REOUVERTURE DU RESTAURANT



DAVID et CLAUDINE ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de

LA TABLE DE VERNON

Restaurant, bar, tabac, épicerie, dépôt de gaz et point poste.

L'établissement vous accueillera du :

Lundi au jeudi de 7 h 00 à 19 h 30, le vendredi jusqu'à 21 h 00

Le samedi et le dimanche de 7 h 30 à 13 h 00

Le restaurant sera ouvert :

Le midi, du lundi au vendredi, et vous proposera une restauration traditionnelle avec un menu complet à 12 €.

Le soir et le week-end : ouverture pour des groupes, sur réservation.

Vendredi soir : pizza à emporter

Samedi et dimanche : poulet rôti et pommes de terre à emporter

6 rue du château – 86340 VERNON

Tel 05.49.54.66.01

LATABLEDEVERNON@ORANGE.FR



FUSION DES BUREAUX DE VOTE DE CHIRE ET VERNON

Le regroupement des bureaux de vote de Chiré et Vernon a été décidé par le Conseil municipal. L'ancienne école n'étant plus aux normes d'accessibilité et nécessitant des travaux, il n'était plus possible de garder une permanence sur Chiré pour les élections. Le maintien de 2 bureaux obligeait à tenir 2 permanences pour l'organisation des élections et à dédoubler les documents fournis pour les démarches administratives

Au vu de tous ces éléments et du nombre d'électeurs (500) ne justifiant pas ces deux bureaux, la décision a été validée par le Conseil municipal et par la préfecture. Une refonte des cartes aura lieu et cette fusion sera effective à partir du 1^{er} janvier 2020.

ENQUETE PUBLIQUE PROJET PARC EOLIEN

Par arrêté préfectoral en date du 29 mai 2018, une enquête publique est ouverte du lundi 25 juin au vendredi 27 juillet, sur la demande d'autorisation unique présentée par Monsieur le Directeur de la SAS RES Centrale Eolienne pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien à la Croix Bertault, sur la commune. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comportant notamment l'étude d'impact sera déposé à la mairie et consultable par le public. Un registre sera à disposition de tous pour consigner les remarques, propositions et contre-propositions concernant ce projet aux horaires d'ouverture de la mairie.

Monsieur CHAIGNAUD, commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public :

- le 25 juin, le 4 juillet et le 19 juillet de 9h à 12h
- le 9 juillet et le 27 juillet de 15 à 17 h

Les observations pourront également être adressées par courrier à la mairie ou à l'adresse électronique suivante : pref-enquetes-publiques@vienne.fr. Le dossier est consultable sur le site de la préfecture <http://www.vienne.gouv.fr>, Rubrique « Politiques publiques-environnement, risques naturels et technologiques-installations classées-éoliennes » ainsi qu'à la Préfecture sur un poste informatique de 8h45 à 17 h.

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne.

INFOS EN BREF

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE GENÇAY LE 31/12/2018

Par décision de la Direction Départementale des finances publiques en date du 12 juin 2018, la trésorerie de Gençay fermera le 31 décembre 2018.

La gestion financière et comptable de notre commune sera transférée à la trésorerie de Vivonne à partir du 1^{er} janvier 2019, et la gestion et le recouvrement des impôts pour les particuliers seront confiés au service des impôts de Poitiers, à la trésorerie municipale.

CENTENAIRE GUERRE 14/18

Des animations sont programmées en novembre par la communauté de communes :

Judi 8 novembre : vernissages à partir de 18h à la Passerelle, **Nouaillé**

- Exposition philatélique de Mr GROSSE.
- Présentation du livre cantonal et des 10 livres d'or.
- Ouvrage sur l'engagement des enseignants de la Vienne dans la Grande Guerre.

Vendredi 9 novembre :

- Projection de plaques stéréoscopiques par Mr GROSSE
- à 18 h à **Nieuil l'Espoir**.
- Lectures de carnets de guerre par la Troupe du Caméléon, à **Nieuil l'Espoir**.
- Lecture théâtralisée « les Mémoires d'un rat »
à **la Passerelle**, à 21 h

Samedi 10 novembre

- Conférence de Monique Gésan sur « un prisonnier de guerre allemand à Adriers », **Vernon** à 15h
- Temps d'échanges « Passeurs d'Histoire » avec les historiens locaux et le public, **la Passerelle**, 18 h
- Représentation de la pièce « Blanche Maupas par la Compagnie Crac Boum Hue, **la Passerelle**, 20h30

Dimanche 11 novembre : cérémonie dans chaque commune (10h30 Chiré et 11 h Vernon) suivie du verre de l'amitié à la salle socio ou le livre d'or sera présenté, ainsi qu'une exposition.

Concert d' « Elle et les Jean », à **Smarves** 16h15

RAPPEL SUR LA RESERVATION DU LIVRE D'OR DES SOLDATS DE 14/18 DE LA COMMUNE

Un bulletin de souscription a été distribué fin mai pour réserver le livre d'or. Un exemplaire sera consultable à la mairie à la fin de l'été pour permettre à ceux qui le souhaitent de le voir avant de l'acheter.

Pour rappel, les réservations du livre d'or doivent être retournées avant le 30 septembre prochain pour pouvoir bénéficier d'un tarif à 12 € l'exemplaire.

Un grand merci à Chantal REMIGEREAU pour le travail qu'elle a mené sur les soldats de la Grande Guerre pendant les 4 années écoulées. Ses travaux associés à ceux du collectif ont permis de rassembler de nombreuses données historiques sur ces soldats et sur la commune à cette époque.

RETOUR SUR LES EVENEMENTS

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux a été l'occasion de rassembler les habitants de Vernon et de présenter les projets.



Cette année a été marquée par la remise de la médaille d'or à Jean-Paul GATINEAU pour ses années en tant qu'élus et maire entre 1977 et 2014. Il a également été décoré des palmes académiques.



VIDE GRENIERS 20 mai 2018

Une quarantaine d'exposants, sous un beau soleil. La journée a été pour cette 3^{ème} édition, l'occasion de se retrouver. L'équipe de l'APE a assuré un accueil chaleureux à la buvette et proposé une restauration dans la bonne humeur. Merci à tous les exposants pour leur présence et leur fidélité.



RETOUR SUR LES EVENEMENTS

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



FOULEES DE VERNON : JUIN 2018

25 ans pour cette belle course et toujours autant de succès avec près de 600 coureurs et une cinquantaine d'enfants qui ont pris le départ cette année dans l'enthousiasme et la bonne humeur. Bravo à tous, à l'équipe des Chabichous qui porte cet évènement depuis le début et à tous les bénévoles pour leur fidélité et leur présence lors de ce rendez-vous sportif !



DES PETITES MAINS POUR RAMASSER LES DECHETS

Dimanche 3 juin à 9 h, 20 volontaires se sont retrouvés (10 enfants et 10 adultes) devant l'ancienne école de Chiré autour d'un café avant de partir pour une randonnée munis de sacs poubelles.

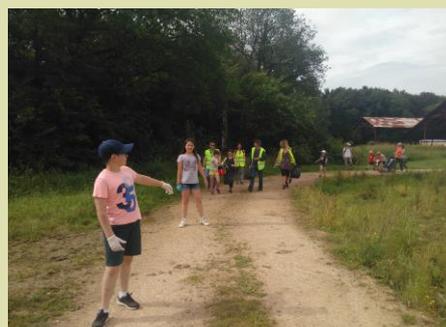


De la route de St-Laurent de Jourdes, les enfants en première position sont partis vers la Maleffe pour rejoindre le bourg de Chiré et traquer les déchets laissés dans les fossés, sur les bords de route.

Bouts de ficelle, mégots de tabacs, canettes, bouteilles mais aussi quelques objets insolites, rien n'a échappé aux yeux attentifs des participants. Leur motivation a permis de ramasser 9 kgs de déchets qui n'iront pas dénaturer notre belle campagne.



Bravo à tous pour la motivation et ce moment convivial qui s'est terminé par un pot de l'amitié rafraichissant après cette marche sous le soleil.



DU COTE DES ECOLES

Voilà encore une année scolaire qui s'achève !

Cette année se termine avec les différentes sorties scolaires en lien avec un travail fait en classe en amont.

- La classe de PS-MS de Mme Barusseau est allée le 7 mai au moulin de Cherves. Les enfants ont pu visiter le moulin et confectionner de petits pains qu'ils ont ramenés chez eux pour leur plus grand plaisir.
- La classe de GS-CP de Mme Hérault ira le 22 juin au château de Coudray-Salbart. Deux ateliers seront proposés aux enfants le matin. Puis, après le pique-nique, ils visiteront le château. Si le temps le permet, la journée se clôturera par une surprise !
- La classe de CP-CE1 de Mme Chargy se rendra à Chauvigny le vendredi 15 juin. Au programme, visite de la cité médiévale et spectacle *des géants du ciel*.

Le projet cirque !

Un chapiteau de 500 places sera implanté grâce à la participation des parents à partir du 23 juin sur le stade de Vernon et les classes du RPI Gizay/ Vernon se relaieront toute la semaine pour pratiquer les différentes disciplines du cirque : jonglage, équilibre, ...

Les intervenants proposeront un spectacle le vendredi 29 juin à 20h. Ce spectacle est ouvert à tous!

La fête de l'école se déroulera, cette année, le samedi 30 juin. Les enfants proposeront le spectacle de cirque qu'ils auront préparé toute la semaine (De 13h30 à 15h pour les classes de Vernon et de 17h à 19h pour celles de Gizay) et ils pourront ensuite participer à la kermesse organisée par l'Association de Parents d'Elèves.

L'équipe enseignante remercie l'APE, le personnel municipal et la municipalité pour leur soutien technique et financier, indispensable à la conduite de ces projets.

Inscriptions scolaires pour l'année 2018-2019

Il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2019 : présentez-vous en Mairie, munis du livret de famille. Vous pourrez par la suite contacter Mme Hérault, directrice de l'école, pour prendre un rendez-vous au cours duquel une visite de l'école et une présentation des objectifs vous seront proposées.

MERCI A MARION HERAULT

Marion HERAULT, Directrice à l'école depuis la rentrée 2014 va quitter la Direction de l'école de Vernon. Nous saluons son investissement tout au long de ces 4 ans, pour les projets qu'elle a impulsé pour les enfants de l'école, avec ses collègues, avec les parents, et pour le partenariat qu'elle a instauré avec la commune, dans un esprit constructif et rassembleur.

Un grand merci pour ce travail et les liens qui ont été consolidés autour de l'école.



De gauche à droite
Karine BARUSSEAU, Marion HERAULT Christelle CHARGY

Bienvenue à Laetitia FRADET qui prendra la Direction à la rentrée de septembre 2018 et enseignera aux moyennes, grandes sections et CP.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

UNION SPORTIVE VERNONAISE:



Comptant un peu plus d'une trentaine de licenciés pour la saison 2017-2018, le club de foot de Vernon est composé d'une équipe seniors masculine et d'une équipe seniors féminine.

Au terme d'une année riche en émotions, l'équipe masculine évoluant en D6 cette année, a obtenu son accession en D5 pour la saison à venir en terminant 1^{ère} de sa poule de championnat. De plus, elle a eu aussi le mérite d'atteindre les 1/2 finales de coupe.

L'équipe féminine évolue en départemental 1, elle est en entente avec les clubs de Montmorillon et Fleuré. Elle a réalisé une bonne saison en terminant 3^{ème} de la poule. Elle souhaite, pour la saison prochaine, obtenir une montée en régional 2 ainsi que créer une seconde équipe.

La saison 2018-2019 est lancée, l'USV recherche des joueurs et des joueuses, si vous êtes intéressés pour jouer au foot et passer du bon temps dans un équipe dynamique et conviviale, n'hésitez pas à contacter notre Président Quentin NIORT (au 0630549523) ou notre entraîneur Alexandre COUSINEAU (au 0617924717). Pour tous renseignements sur le club ou ses activités, contactez-nous par mail à usvernon@hotmail.com



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES GIZAY-VERNON

Dernières Manifestations de l'année :

Un concours de Belote Individuel: le Samedi 20 Janvier à la salle des fêtes de Gizay. Une cinquantaine de participants

Un carnaval : le samedi 3 mars dans les rues de Vernon suivi d'une Boum dans la salle socioculturelle

Vide grenier organisé par la mairie de Vernon Le dimanche 20 mai à Vernon. Nous tenions un stand buvette, restauration et jeux de kermesse

Manifestations à venir :

Vide grenier organisé par le GAG le dimanche 17 juin à Gizay sur le festival des berges du Miosson ou un stand jeux de kermesse sera tenu par l'APE

Spectacle de cirque : Le vendredi 29 juin 20h :spectacle de la compagnie « Octave Singulier » ; Ouvert à tout public. Entrée 2€ Sous le chapiteau de cirque au stade de Vernon. Sur place buvette et Pop corn

La Fête de l'école aura lieu cette année le samedi 30 juin au stade de Vernon à partir de 13h30

Un chapiteau de cirque sera implanté pendant une semaine.

Les enfants du RPI (Gizay -Vernon) y prépareront un spectacle qui sera présenté aux familles le jour de la kermesse.

ECASV

- Pour les jeunes, 7-11 ans, éveil athlétique au stade de Vernon : **Attention nouveaux horaires 14h-15h, reprise le mercredi 12 septembre.**
- Gym énergie le lundi de 18h30 à 19h30, **reprise le lundi 17 septembre.**
- Gym sénior le mercredi de 9h45 à 10h45, **reprise le mercredi 19 septembre.**
- Pour les athlètes de 12 ans et plus, athlétisme traditionnel, running, loisirs-santé et marche nordique à Smarves. Renseignements sur le site internet du club "<http://www.ecasv.fr/>". **Important nouvelle piste en synthétique en septembre 2018.**

VERNON : LE CRIME DE FRANCOIS AUDE

Dans ce bulletin, l'histoire d'un crime commis à Vernon en 1896, et qui avait fait l'objet d'un procès...

François Audé est né le 8 avril 1856 à Saint-Romain, fils de Louis Audé, cultivateur, et de Marie-Anne Lhérault.

Il est inscrit au registre matricule de l'année 1876, n°816. A 21 ans, il part pour le 82^e régiment d'infanterie, puis est incorporé en 1878 au régiment des sapeurs-pompier de Paris, jusqu'à la fin de l'année 1881. Son passage à Paris se fera remarquer : 18 jours de consigne, 25 jours de salle de police et 8 jours de prison. Libéré de l'armée, après quelques services chez divers agriculteurs, il est nommé facteur rural à Ceaux-en-Loudun.

C'est à cette période qu'il épouse Alexandrine Laurent, à Saint-Maurice-la-Clouère. A cause de sa mauvaise tenue et pour des suppressions de correspondance, il sera renvoyé au bout de deux ans. Il exerce comme domestique chez divers maîtres et se fixe à Saint-Maurice, chez son beau-frère, pendant 2 ans, puis s'installe à Saint-Laurent de Jourdes en 1891. Il est sans ressources. Pour faire vivre sa famille de plus en plus nombreuse (6 enfants nés entre 1883 à 1894), il s'adonne au braconnage, ce qui lui permet un certain confort. Sa mauvaise réputation le pousse enfin à se loger au village de La Plaine, sur la commune de Dienné dès octobre 1895. A ce moment-là, Audé s'absente régulièrement les nuits, revenant avec volailles des basses-cours voisines. Violent avec sa femme, il est notoirement alcoolique. Il est même condamné, le 3 décembre 1895, à 50 francs d'amende pour vol au tribunal de Montmorillon.

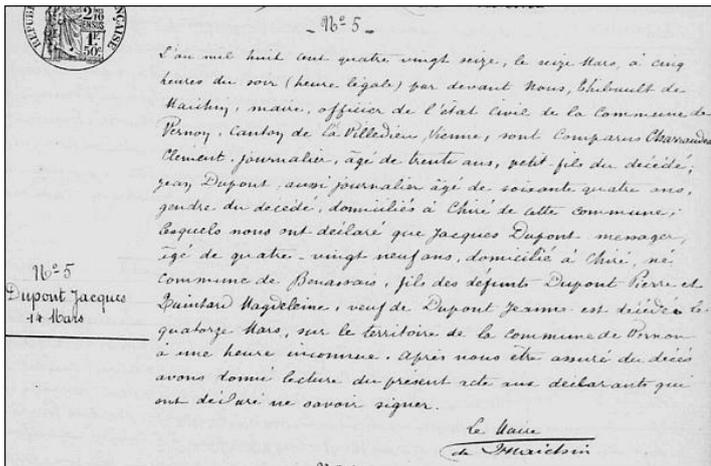
En 1896, sa situation devenait de plus en plus précaire. Le dernier argent touché datant du 23 février (le sieur Chebassier lui dû 11 francs), il devait encore payer son boulanger, qui refusait tout crédit. Le 7 mars, Audé se rend à Poitiers pour vendre son vieux fusil, mais personne n'en veut à cause de son mauvais état.

Le 14 mars, Audé est de nouveau en route vers Poitiers, et croise le sieur Thimonier sur la place du Marché. Il lui raconte qu'il a vendu son fusil le 7 dernier, et qu'il est parti en faire la livraison. A une heure, il est vu dans la cour de l'auberge Clercy.

C'est là que le vieux père Dupont, 89 ans, a l'habitude de venir. Le père Dupont, malgré son âge, accomplit avec vigueur son travail de messenger à Chiré. A trois heures, Audé rentre vers Dienné, non pas en empruntant le chemin direct qui le ramènerait chez lui, mais en suivant le père Dupont, sur un chemin vicinal de Poitiers à Vernon.

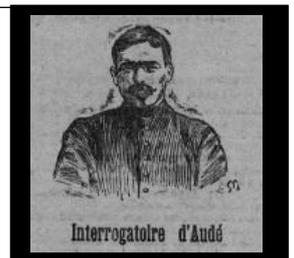
Les passages tantôt du vieux messenger, tantôt d'Audé, sont remarqués par de nombreux témoins (la femme Chartier, les sieurs Martin, Durandea, Guérin, Morin Deniort, Dardenne et Gatellier). Deniort, par exemple, l'aperçoit sortant d'un fourré à hauteur du pont de la voie ferrée Poitiers-Limoges. La femme Petit, habitant Availles, voit passer Audé à six heures, puis on perd sa trace. Voulant éviter Nieuil-l'Espoir où il est trop connu, Audé coupe à travers bois et champs, puis s'arrête en face des bois dits « Bois aux Roux », à trois kilomètres de Nieuil et à 2 kilomètres de Vernon. Il bourre son fusil avec Le père Dupont est passé à Availles à 7h15. Son âne est lent, et il arrive vers 9 heures où l'attend Audé. Le fermier Berthonnaud, habitant à la Braudière, entend un coup de feu, accompagné par les chiens de la ferme de Mineret.

Le coup de feu atteint le père Dupont à l'œil gauche mais ne le tue pas. Audé s'acharne sur sa victime avec la crosse du fusil, si violemment que l'arme se désintégra (on en retrouva des morceaux éparpillés sur toute la route). Enfin, son forfait accompli et le père Dupont ayant rejoint l'autre monde, il fallait trouver l'argent. Pendant ce temps, l'âne continuait d'avancer, nullement dérangé par la violence de l'agression. Bientôt, la charrette atteignit le chemin qui mène à la ferme de la Coupe. Audé ramène l'attelage vers le Bois aux Roux. Un bruit de grelot l'inquiète, c'est le charretier Giraud, qui passe sur la route. Audé cache l'âne du vieux messenger dans le bois, et s'empare de l'argent (environ 66 francs et une paire de ciseaux appartenant à une femme Marionneau). C'est à cet endroit que le corps et l'âne seront retrouvés par le jeune Latus, le lendemain. Audé, son forfait accompli, rentre chez lui. Avant d'entrer dans la maison, il prend le soin de plonger sa blouse ensanglantée dans le chaudron plein d'eau de son jardin. Il y placera également son pantalon et sa chemise. Puis il se couche aux côtés de sa femme, et lui raconte les détails de son méfait.



Le lendemain, Audé s'empressa de payer son propriétaire et divers débiteurs. Sa femme, elle, n'est pas en reste : elle part prévenir les gendarmes. Ils perquisitionnent chez lui, découvrent le fusil en morceau, les fameux ciseaux volés et la méthode de lecture aux pages manquantes. Audé est absent. Lorsqu'il revient, sa femme le prévient d'une nouvelle visite des gendarmes : Audé prend alors la fuite, se cache vers Rochefort et change de nom.

Finalement, il est arrêté et jeté en prison. Son procès se déroule le 26 et 27 novembre 1896. De nombreux témoins à charge sont entendus. Audé nie tous les faits qui lui sont reprochés. Au terme de l'audience, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il échappe de peu à la guillotine, bénéficiant de circonstances atténuantes et ayant été blanchi sur la question du vol d'argent (il ne fut pas prouvé que Dupont ait eu les 66 francs sur lui). L'histoire s'arrêtera là, car notre homme finit par mourir à Kourou, en Guyanne, le 27 octobre 1898



Extraits de Témoignages :

- M. Laugier, maire de Dienné, 88 ans. « Je ne l'ai vu qu'une seule fois, et je lui ai conseillé de changer sa vie et de devenir un homme honnête. Il était craint dans la commission où on l'accusait de commettre des vols. »
- Louis Latus, 13 ans, domestique chez M. Audebert Jules, à Vernon. Jeune berger, c'est lui qui découvre le cadavre.
- Jean Berthonneau, 54 ans, fermier à la Braudière, commune de Vernon. Il entend un coup de feu après avoir quitté sa maison, vers 9h14.
- Placide Giraud, 20 ans, roulier à Vernon, et soldat au 125^e de ligne à Poitiers. Revenant de Poitiers, il passe au Bois Labbé vers 10h30 et ne remarque rien d'inhabituel.
- Pascal Petit, 52 ans, roulier, rue de Fleury (faubourg de la Tranchée) à Poitiers. Rentrant de Vernon à Poitiers, il croise un charretier (Dupont) à 600/700 m de Nieuil et à 3km du lieu du crime. C'est lui qui, le 16 mars, trouve sur les lieux du crime un morceau de bois (crosse du fusil) et le remet au cantonnier qui l'accompagne.
- Victor Peninon, 18 ans, domestique à la Coupe, commune de Vernon. Il est passé vers 10h du soir à 300 m du lieu du crime.
- Louise Dupont, aubergiste à Chiré-les-Bois, fille de la victime.
- M. Delaye, coutelier à Poitiers. Il livre le jour du crime une paire de ciseaux au Père Dupont, qu'il lui avait remis 8 jours plus tôt pour les repasser. Ces ciseaux appartiennent à Madeleine Marionneau, née Fernier, 57 ans, lingère à Chiré.
- Louis Thimonier, cantonnier aux Berlinguets, rencontre Audé le 7 mars vers 6h du matin. Ils font route ensemble, et Audé montre son vieux fusil au cantonnier. Ils se rencontreront de nouveau le 14 mars. Il reconnaîtra à l'audience le chapeau de paille que portait Audé ce jour-là.
- Alexis Naudeau, cantonnier, à la Pierre-Levée, à Poitiers. Il rejoint Audé et Thimonier, lorsque ceux-ci, le 7 mars, vont sur Poitiers. Ils boivent tous trois une chopine chez Tessier. Lui aussi verra de nouveau Audé le 14 mars.
- Louis Pineau, 42 ans, épicier à Dienné. Il voit Audé place du Marché vers 8h30 le 14 mars, puis l'aperçoit dans la cour de l'hôtel Clercy à une heure.
- Ferdinand Cocu, chiffonnier à Poitiers. Il n'a pas voulu acheter le vieux fusil, pour les 8 francs qu'Audé lui demandait.
- Eugène Guérin, facteur rural au Pont-Neuf, à Poitiers. Il fait le service de Nouaillé. A 3h30, il croise un homme ressemblant à Audé à 2km de Poitiers, puis croise le père Dupont 1 km et demi plus loin.

Source : La Semaine, 29-11-1896

Très bel été à tous !



*et rendez-vous pour fêter le 14 juillet 2018 à la
Cave à Juliette!*

Bulletin réalisé par David CHOLLET, Ingrid CANTON, Harold JAVELLE, Magali BREGOIN,
Bertrand HERAULT.

Un grand merci à Marie-Laure et Mélanie pour leur aide précieuse et à toutes les
personnes ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Bulletin imprimé par nos soins